

## Salariés en redéploiement, une solution ? Pas pour tous !

Création d'un centre de compétences  
et de parcours

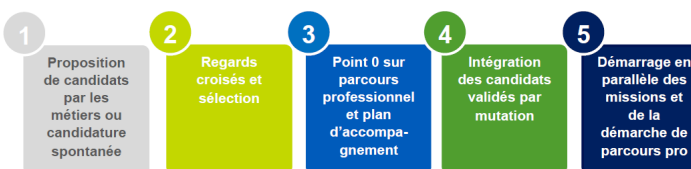


Les suppressions d'emplois s'enchaînent depuis ces dernières années et beaucoup de salariés restent « sur le bord de la route ». Trouver un emploi devient le parcours du combattant malgré les dispositifs existants. EDF a décidé de créer un Centre de Compétences et de Parcours (CCP).

### Un CCP pour tous les salariés ?

Dans sa quête de réduction des coûts, la direction d'EDF s'est aperçue que supprimer des postes ne suffit pas à réduire la masse salariale notamment si de nombreux salariés et particulièrement les plus gradés restent des mois, des années, en recherche de poste. Ne pouvant pas licencier les salariés en « surplus », la direction a décidé de créer un **Centre de Compétences et de Parcours** censé booster l'accompagnement **des salariés en plage B, A, CS et Cadre dirigeants**.

Pour intégrer le centre, les candidats seront proposés par les managers des métiers ou pourront postuler spontanément et passer une phase de sélection.



### « Développer l'employabilité », c'est quoi ?

Une fois sélectionné et muté au CCP, le salarié sera accompagné pour créer un projet professionnel en lien avec les besoins de l'entreprise et trouver un poste dans les 18 mois. Il sera mis à disposition dans différentes directions ou filiales pour y réaliser des missions de consultance, de l'accompagnement de projet ou des apports de compétences en période de pointes d'activités.

Objectif : développer de nouvelles compétences et aussi réinternaliser les activités, qui sont actuellement sous-traitées à des prestataires externes, afin de faire des économies !



### Une « agence d'intérim » pour le tertiaire ?

Cette structure sera créée au sein de la DRH Groupe et dimensionnée pour accueillir en 2020 une quinzaine de salariés en redéploiement.

Toutefois, la direction nous a indiqué qu'un volume d'une centaine (ou plus) de salariés pourrait transiter par le centre s'il était pérennisé.

Avec le projet de démantèlement d'EDF qui revient sur le tapis, FO se demande si cette expérimentation ne préfigure pas d'une future agence d'intérim interne de grande ampleur pour « absorber » quelques milliers de salariés du tertiaire qui n'iraient ni dans l'EDF bleu, ni dans l'EDF vert...

Certes, la direction prend ses responsabilités en donnant des missions à des salariés sans activité, car il est vrai que rester sans travail pendant de longs mois s'avère extrêmement destructeur pour la santé à très court terme.

Pour autant, FO constate que la mobilité et l'évolution d'une partie des salariés ne fonctionnent plus et qu'ils devront passer par une « période d'intérim » pour espérer relancer leur carrière. Triste aveu d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences calamiteuse ces dernières années...